



Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833
Courrier électronique : info@munsar.ca Web : www.munsar.ca

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT 903-5-2022

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 9 NOVEMBRE 2022, LE CONSEIL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 903-5-2022 CONCERNANT LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS AFIN DE RETIRER LA ZONE 129 DE L'ARTICLE 34 DUDIT RÈGLEMENT.

CE RÈGLEMENT A REÇU L'APPROBATION DE LA MRC DE MATAWINIE LE 15 JUILLET 2024, CONSÉQUEMMENT IL ENTRE EN VIGUEUR À CETTE DATE.

CE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU BUREAU MUNICIPAL AUX HEURES NORMALES D'OUVERTURE.


DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE VINGT-QUATRIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

ELYSE BELLEROSE
DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
(RÈGLEMENT NUMÉRO 903-5-2022)**

JE, SOUSSIGNÉE, ELYSE BELLEROSE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN TROIS (3) EXEMPLAIRES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL AINSI QUE SUR LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ LE VINGT-QUATRIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT DE PUBLICATION À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE VINGT-QUATRIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-QUATRE.



ELYSE BELLEROSE
DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE